



**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

**Un Peuple – Un but – Une foi**



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE L'ACTION SOCIALE**

\*\*\*\*\*

**Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de Santé  
(CSSDOS)**

---

**Programme de Digitalisation du Système de Santé 2023-2028 (PDSS)**

---

**Projet d'Accélération de l'Économie numérique au Sénégal 2023-2028 (PAENS,  
P172524)**

---

\*\*\*\*\*

**TERMES DE RÉFÉRENCES**

**ACTIVITÉ N°4208 PTBA 2024 : RECRUTER UN  
EXPERT E-SANTE**

## 1. CONTEXTE

Le Sénégal dispose d'un nouveau référentiel de politique économique et sociale avec : (i) le « Sénégal 2050 : Agenda national de Transformation » décliné en (ii) Masterplan 2025-2034 ; et en (iii) Stratégie nationale de Développement 2025-2029. Ce référentiel accorde une place importante à la transformation numérique du secteur de la santé.

A plusieurs occasions, les autorités ont exprimé dans des termes clairs, leur volonté d'utiliser les technologies numériques pour contribuer à la transformation systématique de la santé. Le Président de la République a prôné la « *digitalisation intégrale des services de santé et de l'information sanitaire* » lors du Conseil des Ministres du 07 août 2024.

« *Une réforme profonde du système de santé pour un accès universel, en passant d'une logique de guérison à une logique de prévention, en numérisant le système, ...* » a été rappelé dans l'Agenda national de transformation Sénégal 2050.

Le Master Plan 2024-2034, dans son Programme 16 établit quatre projets prérequis dont le premier concerne « *Données de santé digitalisées* » avec comme résultat attendu « *100% de la population enrôlée dans le système national digitalisé des données de santé* ».

Dans la Stratégie nationale de Développement (SND) 2025-2029 l'Etat demande de « *généraliser l'adoption du dossier patient numérique ; (ii) utiliser la technologie, en particulier, l'intelligence artificielle pour optimiser l'organisation, le fonctionnement des EPS et la prise en charge efficiente des patients* ».

Le premier Ministre, dans sa Déclaration de Politique Générale s'est engagé à mettre à l'échelle le dossier médical électronique « *Le dossier patient informatisé, déjà disponible, sera mis à l'échelle, au fur et à mesure, avec une approche régionale* ».

Lors du lancement du New Deal technologique, le Président de la République a considéré que la digitalisation du dossier patient informatisé et la télémédecine est une priorité absolue.

Ainsi, le Ministère de Santé et de l'Action sociale (MSAS) s'est résolument tourné vers la transition numérique du secteur conformément aux prescriptions de la nouvelle stratégie des politiques publiques (Agenda national de transformation Sénégal Vision 2050).

## 2. JUSTIFICATIONS

Pour piloter et gérer la transformation digitale de la santé, le MSAS a créé en 2017, la Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la Santé (CSSDOS). La CSSDOS a atteint plusieurs résultats dont la délivrance du certificat de vaccination contre la Covid-19 à code QR, l'adoption du Programme de Digitalisation du Système de Santé (PDSS) 2023-2028 et le déploiement en phase pilote de la plateforme Dossier Patient Informatisé (DPI) pour la gestion électronique du dossier médical du patient. Cependant, elle reste confrontée à plusieurs contraintes dont le manque de ressources humaines dont des experts dans les domaines de santé numérique, de la conduite du changement, de la gestion des

données de santé. Cette rareté de ces ressources est d'autant plus cruciale que la digitalisation des services de santé et de l'information sanitaire demande une expertise certaine pour l'élaboration de la politique de santé et des projets opérationnels, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

En sa qualité de partenaire de mise en œuvre du PAENS au sein du MSAS, la CSSDOS élabore le PTBA et le met en œuvre avec les bénéficiaires internes au MSAS. Pour la digitalisation intégrale des services de santé et de l'information sanitaire, la CSSDOS a besoin d'être renforcée pour mettre en œuvre cette ambition de l'État de digitalisation de la santé et des systèmes d'information digitalisés de santé.

Lors de la mission de la Banque Mondiale en octobre, il a été recommandé de renforcer l'équipe de la CSSDOS en mettant l'accent sur le recrutement prioritaire d'experts chefs de projet dans un premier lot de recrutement.

Ainsi, ces présents termes de référence (TDR) ont pour objectif de décrire les principales attentes, les objectifs et les livrables des missions de l'expert e-santé.

Il sera mis à la disposition de la CSSDOS et travaillera sous la responsabilité du coordonnateur de la CSSDOS. Il sera amené à travailler et appuyer les autres départements du secteur conformément aux orientations du PDSS.

### **3. OBJECTIFS**

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de la constitution d'un pool d'experts en appui à la CSSDOS. L'objectif général est de contribuer de manière transversale à la transformation digitale du secteur de la santé, en promouvant une culture d'innovation et d'agilité.

De façon spécifique, les experts recrutés devront :

- Accompagner la transformation digitale du secteur de la santé ;
- Améliorer le cadre de management de projets de santé numérique ;
- Renforcer les compétences numériques en accompagnant les acteurs de santé dans l'adoption de nouveaux outils et technologies numériques, en renforçant leurs compétences et leur culture digitale ;
- Assurer la sécurité et la conformité des solutions numériques développées en respectant les normes de sécurité et de conformité applicables, en mettant en œuvre des mesures de protection des données et de gestion des risques ;
- Faciliter l'innovation continue au sein du MSAS en proposant des idées et des initiatives novatrices, en testant de nouveaux concepts et en explorant de nouvelles opportunités digitales ;
- Travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes du MSAS, y compris les équipes métier, les départements informatiques, les fournisseurs de technologie et les partenaires stratégiques.

#### **4. LIVRABLES**

Le recrutement de l'expert en e-santé pour une période d'une année renouvelable est essentiel pour garantir le succès et la pérennité des initiatives de transformation numérique dans le secteur de la santé.

L'expert en e-santé est chargé, aux côtés du coordonnateur de la CSSDOS, de produire plusieurs rapports dont un rapport détaillé sur l'avancement des projets de santé numérique, permettant de suivre leur progression et d'identifier les éventuels ajustements nécessaires ; le second, est un rapport de suivi des indicateurs clés du Programme de Digitalisation du Système de Santé (PDSS), garantissant une évaluation régulière de la performance et de l'impact des initiatives mises en œuvre.

#### **5. FICHE DE POSTE**

L'expert e-Santé contribue à la transformation numérique du système de santé en apportant son expertise à tous les niveaux pour impulser le travail.

Il assiste la CSSDOS dans ses relations avec le directeur technique, les consultants et éditeurs de solutions digitales, et défend les intérêts exclusifs du MSAS. Il joue le rôle d'assistant technique au CSSDOS et l'aide dans le suivi des dossiers.

##### **A. MISSIONS**

- Contribuer à l'élaboration des documents d'appel à candidature ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des études et évaluations ;
- Participer au recrutement des consultants ;
- Élaborer et mettre à jour régulièrement les chronogrammes des consultants ;
- Contribuer à la validation des produits ;
- Impulser et superviser les travaux de l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) ;
- Faciliter la validation des cahiers de charges d'acquisition de technologies et plateformes numériques de santé ;
- Veiller au respect des calendriers d'exécution des travaux des membres de l'AMOA et des fournisseurs de solutions et de tout autre consultant ;
- Veiller à la cohérence globale des orientations techniques et technologiques (choix, évaluation et validation) ;
- Veiller à la délivrance des livrables du projet (AMOA, éditeurs de solutions digitales)
- Participer à la validation technique des livrables des éditeurs, consultants et experts de l'AMOA ;
- Procéder à la validation des rapports des rencontres techniques ;
- Améliorer la sensibilisation et l'éducation des acteurs clés (directions et services du MSAS, structures et établissements de santé et d'action sociale des secteurs publics et privés, régions médicales, districts sanitaires, ...) du projet ;
- Développer ou intégrer des systèmes d'information de santé (SIH, DME, télémédecine).
- Assurer l'interopérabilité entre les différents systèmes (hôpitaux, laboratoires, pharmacies).

- Appuyer la supervision du déploiement des systèmes d'information digitalisés et technologies ;
- Rendre compte régulièrement du niveau d'avancement du projet au PMO ;
- Élaborer des Procédures Opérationnelle Normalisée (PON) pour l'exécution des activités liées au projet ;
- Veiller à l'évaluation des risques du projet ;
- Veiller à l'application des mesures correctives déduites de l'évaluation des risques ;
- Coordonner les activités liées à l'analyse situationnelle (collaborer avec le cabinet en charge) ;
- Faciliter la tenue des réunions de coordination ;
- Participer à l'élaboration et à l'exécution du plan de conduite du changement ;
- Superviser la gouvernance des données (traçabilité, consentement, anonymisation) ;
- Accompagner l'actualisation du Plan Stratégique Santé Digitale (PSSD) 2018-2023 ;
- Suivre les innovations en santé numérique (IA, objets connectés, dossier médical partagé) ;
- Analyser la performance des outils numériques déployés ;
- Proposer des améliorations pour optimiser l'efficacité des soins et la gestion des établissements de santé.

## **B. PROFIL ET EXPERIENCES**

### **Profil**

L'expert en santé numérique/Informatique de la santé doit disposer au moins d'un diplôme Bac +5 en informatique et système d'information, en santé digitale/numérique, informatique de santé, technologies de l'information et de la communication ou de tout autre diplôme équivalent.

### **Experiences requises :**

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la santé numérique (domaines de la santé et domaine du numérique) dont au minimum trois (03) ans dans une fonction de management de projet ;
- Avoir une expérience dans la conception, la planification, l'exécution et la clôture de systèmes d'information et/ou plateformes numériques dans le domaine de la santé ;
- Avoir occupé un poste de responsabilité similaire ou de coordination de la mise en œuvre d'un projet dans le domaine de la transformation numérique (de préférence de santé) ;
- Avoir participé à l'élaboration de stratégies de santé numérique et/ou projets de santé numérique d'une structure hospitalière ou d'une région ou province ayant été mis en œuvre ;
- Avoir une solide expérience en suivi et évaluation et mesure de la performance prouvée ;
- Avoir participé aux rencontres internationales sur la santé numérique serait un atout.

### **Competences requises :**

- Avoir de solides connaissances en matière de méthodes et outils de gestion de projets ;

- Être certifié PMI, PMP, Prince 2 ou équivalent ;
- Avoir de solides compétences en développement de plans de projet détaillé, incluant les échéanciers, objectifs, ressources, coûts et délais
- Avoir des connaissances dans le domaine de l'interopérabilité et d'échanges de données ;
- Avoir des connaissances en intégration de systèmes d'informations ;
- Avoir des connaissances en matière d'hébergement des données sanitaires ;
- Avoir des connaissances du processus d'implémentation des documents médicaux électroniques du patient ;
- Avoir des connaissances en techniques de communication ;
- Avoir des aptitudes à coordonner le travail des experts en interne et des consultants externes ;
- Avoir des capacités managériales, notamment à la tête d'une équipe multidisciplinaire de haut niveau et une capacité à créer un environnement de travail propice à la production des résultats et à établir des partenariats avec un large éventail de bénéficiaires ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction de rapports, capacités de communication orale, de négociations et de relations interpersonnelles ;
- Avoir des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats ;
- Avoir la capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- Avoir des compétences du processus d'implémentation de la télémédecine est un atout ;
- Avoir des connaissances solides dans l'organisation hospitalière et la santé publique serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la politique nationale de santé digitale du Sénégal serait un atout ;
- Connaître le cadre juridique en matière de digitalisation des données de santé serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de l'organisation du système de santé sénégalais serait un atout.

## **6. DURÉE DU CONTRAT**

Le contrat a une durée d'un an renouvelable après évaluation et sera de type prestation de services au temps passé.

## **7. MÉTHODE DE SÉLECTION**

La méthode de sélection choisie est la sélection de consultants individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition septembre 2023.

Un avis de recrutement sera publié dans les journaux et supports électroniques appropriés à cet effet.

## **8. CRITÈRES DE SÉLECTION**

Une commission de recrutement du MSAS procédera à l'examen et à la sélection des dossiers. Seuls les candidats retenus seront invités à prendre part à l'entretien.

## **9. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprend :

- Les copies légalisées (Police ou Gendarmerie) des diplômes et attestations
- Le Curriculum Vitae incluant au moins trois personnes références
- La Lettre de motivation

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.